

Le Comité de Suivi s'est tenu au siège d'Est Ensemble Grand Paris, à Romainville, le jeudi 7 septembre 2017 à partir de 8h45.

Présents :

Sycotom	Martial LORENZO	Directeur Général des Services
	Patrice FURE	Directeur de Cabinet
	Pierre HIRTZBERGER	Directeur Général des Services Techniques (DGST)
	Catherine BOUX	Directrice Générale Adjointe en charge de l'Exploitation et de la Prévention des Déchets (DGAEP)
	Laurent GONZALEZ	Directeur Général Adjoint des Finances et de l'Administration Générale (DGAFAG)
	Didier FOURNET	Directeur Mission Projet Stratégique
Commission Nationale du Débat Public (CNDP)	Jacques ROUDIER	Garant de la concertation
Conseil régional Ile-de-France	Magalie GUIOT	Chargée de mission Economie circulaire et déchets
Ville de Romainville	Corinne VALLS	Vice-présidente du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Maire de Romainville
	Camille KERVRAN	Directrice de cabinet
	Benoit PERTHUDE-LAUGA	Directeur Général des Services
	Amélie BOURGEOIS	Responsable Développement durable
Est Ensemble	Marie-Rose HARENGER	7 ^{ème} Vice-présidente / Ville de Noisy-le-Sec
	Christophe MACE	Directeur Général des Services
	Elsa BERLIOZ	Cabinet du Président
	Nicolas PERILLAT BOTONNET	Directeur de la Prévention et de la Valorisation des Déchets
Ville de Bobigny	Hervé LEUCI	Conseiller municipal en charge de l'Environnement
	Edouard LEMAIRE	Chef du Service Environnement durable

	Marion LE DILOSQUER	Service Environnement durable
	Charlotte DESMARES	Chargée de Projets urbains
Ville de Noisy-le-Sec	Bernard GIRAULT	9 ^{ème} Adjoint, Chargé de l'Environnement, des Espaces verts et du Développement durable
Ville de Montreuil	Mostafa HAJI	Chargé de mission Environnement et développement durable
9^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis	Sabine RUBIN	Députée
	Vincent PRUVOST	Collaborateur parlementaire
ARIVEM	François MOUTHON	Président
Environnement 93	Colette SCHEYDER	Représentante
FNE Ile-de-France	Francis REDON	Représentant
Préfecture de Seine-Saint-Denis / DRIEE	Isabelle GRIFFE	Chef de l'unité territoriale de Seine-Saint-Denis DRIEE
Ville de Paris (Service des Canaux)	Patrick POCRY	Adjoint chef du service
SEQUANO	Florence BRUYERE	Directrice de projets
VEOLIA – Direction	Anne GELLE	Directrice de secteur
VALORAM – Représentant salarié	Assoumany MLACHAHAHE	Représentant des salariés
VALORAM – Direction	Claude MARGUET	Directeur d'exploitation
VEOLIA	Eric LARAT	Représentant des salariés

Document distribué aux présents et envoyé en amont de la réunion aux membres :

- Présentation projetée en séance

Synthèse des échanges :

- Mot d'accueil, présentation de l'ordre du jour, du bilan de la réunion publique d'ouverture du 5 juillet 2017 et des premières contributions en ligne par Martial LORENZO, Directeur Général des Services du Sycotm.

Colette SCHEYDER, représentante d'Environnement 93, s'interroge sur le contenu de la réponse formulée par le Sycotm à la contribution du MNLE 93, publiée sur le site internet du projet. Il y est indiqué que l'expérimentation du tri des déchets alimentaires dans le quartier du Bas-Pays à Romainville durera une année.

Martial LORENZO rectifie cette information en rappelant que l'expérimentation portée par le Sycotm à la demande de la Ville de Romainville et d'Est Ensemble durera trois ans. La réponse sera corrigée en ce sens et le MNLE 93 sera prévenu de cette mise à jour.

Colette SCHEYDER souhaite la mise en ligne du rapport Ylios sur le site internet du projet. Selon elle, celui-ci revêt un intérêt particulier dans le cadre de la concertation préalable puisqu'il contient les contributions des élus et des associations.

Martial LORENZO précise que cette demande sera prise en considération.

- Présentation des étapes de l'exposition itinérante par Pierre HIRTZBERGER, Directeur Général des Services Techniques du Sycotm

Corinne VALLS, Maire de Romainville, salue la démarche de l'exposition itinérante et ses vertus pédagogiques. Afin d'accroître les opportunités de sensibiliser les habitants du territoire au projet et à la démarche de concertation, **Corinne VALLS** propose d'accueillir les panneaux d'exposition dans le hall de l'hôtel de Ville à Romainville. Ce dispositif n'impliquerait pas nécessairement la présence des éco-animateurs.

Martial LORENZO rappelle que le Sycotm a la volonté de toucher un public le plus large possible et accède à la demande de la Ville pour que les panneaux puissent être mis à la disposition du public en mairie quelques jours pendant la période de l'exposition.

Jacques ROUDIER, garant de la concertation, rappelle que l'exposition itinérante fait pleinement partie de la concertation préalable. Elle est l'occasion de recueillir des questions et des avis. Il s'agit d'une initiative intéressante permettant de diversifier les lieux de rencontre et, de ce fait, de diversifier les publics rencontrés.

Marie-Rose HARENGER, 7^{ème} Vice-présidente d'Est Ensemble, explique qu'un comité des maires se tiendra le mercredi 13 septembre 2017. Ce comité sera l'occasion de solliciter toutes les villes du territoire pour les mobiliser et leur proposer d'accueillir l'exposition. Le déploiement de l'exposition permettrait une plus large information du public.

Corinne VALLS souligne que les panneaux d'exposition suffisent à la compréhension des principaux enjeux du projet et de la concertation. La présence des éco-animateurs et du personnel du Sycotm ne semble pas nécessaire. De plus, **Corinne VALLS** propose que chaque ville mette à disposition du personnel pour rappeler quelques éléments pratiques, tels que la possibilité de contribuer sur le site internet.

Martial LORENZO souscrit à cette proposition. Compte-tenu des conditions matérielles, le Sycotm s'attachera à mettre en place un calendrier optimal permettant de diversifier au mieux les lieux de l'exposition.

- Présentation de l'organisation des ateliers thématiques par Pierre HIRTZBERGER, Directeur Général des Services Techniques du Syctom

Corinne VALLS estime que la durée prévue pour chacune des interventions (10 minutes) est trop longue, considérant que la qualité du débat risquerait d'en être affectée. **Corinne VALLS** suggère une limitation des interventions à sept minutes.

***Martial LORENZO** prend note de cette remarque et rappelle qu'au préalable de chacun des ateliers, le Syctom diffusera, sur le site internet du projet, des fiches techniques afférentes à la thématique traitée, afin que les participants puissent disposer d'une parfaite information.*

*Pour le 1^{er} atelier, **Martial LORENZO** considère que l'intervention du Syctom doit avoir une durée minimum (environ 12 minutes) pour une bonne compréhension du projet et des enjeux.*

Francis REDON, représentant de FNE Ile-de-France, informe le Syctom que leur contribution sera bientôt déposée.

Francis REDON demande une clarification de la part du Syctom concernant la nomenclature des déchets. Dans le Plan stratégique du Syctom présenté en Comité syndical en juin 2017, il est employé le terme de « OMRA » (ordures ménagères résiduelles et assimilées). Or, dans la loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV), il est fait mention aux « DMA » (déchets ménagers et assimilés). Il souhaite que les termes liés au projet soient clairement définis, dans le respect des nomenclatures nationales.

Ensuite, **Francis REDON** demande une clarification sur l'état initial des gisements du bassin versant et les prévisions du Syctom. Il précise qu'avant sa dissolution, le SITOM93 fournissait les statistiques annuelles par commune. Les chiffres du Syctom ne lui semblent pas être cohérents avec ceux du SITOM93. Il souhaiterait donc que ces éléments soient précisés et définis lors des ateliers thématiques.

Par ailleurs, **Francis REDON** s'interroge sur l'absence de l'ADEME parmi les intervenants aux ateliers, alors que l'agence a émis un ensemble de préconisations concernant les combustibles solides de récupération (CSR), ainsi que sur celle du Conseil régional d'Ile-de-France, alors que le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) est en cours de réalisation.

En outre, **Francis REDON** évoque une réunion des Présidents de syndicats de traitement de déchets organisée par le Syctom au cours de laquelle le président du SITRU a mis en évidence le retour d'expérience de la ville de Milan en termes de collecte des biodéchets. L'analyse et la prise en compte de retours d'expériences de collectivités ayant des résultats exemplaires tel que le Sybert (Syndicat Mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets) lui semblent indispensables pour le bon déroulement des échanges dans le cadre de la concertation.

Enfin, **Francis REDON**, revient sur la question de l'emploi mentionnant la documentation fournie par l'ORDIF démontrant que l'incinération est le mode de traitement créant le moins d'emplois.

***Martial LORENZO** prend note de ces différents éléments. Les ateliers thématiques permettront de revenir sur chacun de ces points.*

***Catherine BOUX** rappelle la vigilance à adopter quant à la nomenclature des déchets. En effet, dans le Plan stratégique du Syctom présenté en Comité syndical du Syctom, il est fait mention aux OMRA qui sont des ordures ménagères résiduelles comportant des déchets assimilés, c'est-à-dire des déchets assimilables aux ordures ménagères mais produits par des professionnels.*

Lors des ateliers et dans les documents produits dans le cadre de la concertation, le Syctom accorde une importance particulière à la définition de ces sigles. Enfin, le Syctom diffusera un benchmark de retours d'expérience d'autres territoires en matière de biodéchets.

François MOUTHON explique que les réflexes de geste de tri dans les écoles à Romainville ne sont pas encore assimilés. De ce fait, l'expérimentation prévue cet automne sur le territoire du Bas-Pays ne sera pas optimale.

François MOUTHON propose d'ajouter des étapes de l'exposition itinérante dans les écoles concernées par cette expérimentation « déchets alimentaires » afin de s'assurer du succès de la démarche.

Martial LORENZO indique que le Syctom déploie systématiquement des actions de formation dans les écoles dans le cadre des expérimentations. C'est le cas pour celles qui ont lieu sur le territoire de Versailles – Grand Parc, à Ivry-sur-Seine, à Saint Ouen et à Paris.

Assoumany MLACHAHAHE, représentant des salariés VALORAM, souhaite savoir si les questions liées à l'emploi, au devenir des salariés pendant les travaux et lors de la mise en service de la future installation seront traitées dans le cadre des ateliers thématiques.

Martial LORENZO rappelle que ces sujets seront bien abordés et que l'emploi fait partie des principales préoccupations du Syctom.

- Présentation de la réunion publique de clôture par Martial LORENZO.

Colette SCHEYDER, soulève la question de l'accessibilité de la salle de la réunion publique de clôture, Max Jacob à Bobigny, par les transports en commun et de la sécurité du quartier alors que la réunion se terminera aux environs de 21h.

Au regard du contexte territorial du projet, Martial LORENZO rappelle qu'il est nécessaire de répartir les réunions entre la Ville de Bobigny et la Ville de Romainville. Cette salle a été conseillée par la Ville de Bobigny.

Hervé LEUCI, Conseiller municipal de Bobigny, explique que la salle est accessible par le tramway T1, arrêt Auguste Delaune.

Corinne VALLS propose que le Comité de suivi se réunisse après la tenue des quatre ateliers thématiques et avant la réunion publique de clôture.

Après échange avec les membres du Comité de suivi, Martial LORENZO propose que le Comité se réunisse le mardi 31 octobre à 8h45. Cette date de réunion sera soumise à l'agenda du Président du Syctom et à la disponibilité de la salle mise à disposition par Est Ensemble.

Edouard LEMAIRE, Chef du service Environnement durable à la Ville de Bobigny, souhaite disposer d'informations techniques concernant le scénario 3 pour le traitement des ordures ménagères résiduelles et se demande s'il y a eu des études d'impacts environnementaux dont le public pourrait disposer en amont des ateliers. La mise à disposition du public d'une note présentant des exemples de chaufferies CSR actuellement en service lui semble nécessaire à la bonne compréhension des enjeux du projet.

Martial LORENZO confirme que le Syctom mettra à disposition du public toutes les informations nécessaires pour comprendre les enjeux techniques et environnementaux du projet.

Martial LORENZO remercie les présents pour leur participation et leur donne rendez-vous aux ateliers thématiques et à la prochaine réunion du Comité de suivi.